

Le mot du maire...



«Et si on gardait le moral ?»

J'espère que cela ne deviendra pas une habitude mais je ne peux que constater que le moral, une fois de plus, n'est pas au beau fixe, au moment où j'écris ce mot du Maire sur cette lettre d'information.

En effet, les événements que nous venons de vivre récemment ne m'incitent pas à garder une forme d'optimisme qui correspond pourtant à ma nature.

Comment ne pas être profondément choqué, en prenant connaissance de l'actualité, en découvrant ces images terribles de comportements inqualifiables, perpétrés par ces casseurs qui n'ont même pas le courage de montrer leurs visages.

Ces mêmes individus qui profitent de manifestations qui ne les concernent en rien, s'en donnent à cœur joie pour briser et détériorer les biens publics et privés.

Les images à la télévision montrant la façade de l'hôpital Necker à Paris saccagée, prouvent à quel point l'être humain peut atteindre les sommets de l'absurdité.

Cet établissement, dans lequel les enfants sont soignés, et qui a abrité l'enfant des deux policiers tués à Magnanville dans les Yvelines, n'a donc pas été épargné non plus.

Tout ceci m'inspire le dégoût et je pense, en cet instant, à toutes celles et ceux qui se lèvent chaque jour pour aller travailler, et qui ne comprennent pas, comme moi, que dans ce pays le plus visité au monde sur le plan touristique, on ne soit pas capable d'afficher autre chose que ce spectacle écœurant.

Je ne cherche pas spécialement à noircir davantage le tableau, mais je suis tout autant abasourdi par le comportement irréaliste de ces pseudos supporters de certaines équipes qui participent à l'Euro 2016. Comment peut-on accepter cela aussi, qu'est-ce que ces gens-là font ici ? Ils n'ont rien à voir avec le sport, nous n'avons pas besoin de cela dans le contexte général actuel.

Je n'ai pas la prétention de dire que je connais la solution, mais je crois quand même qu'il serait grand temps que des mesures soient prises pour enrayer, d'une façon efficace, ces déferlements d'attitudes violentes qui ternissent l'image tant revendiquée par nos responsables politiques du respect de la démocratie à laquelle nous sommes, toutes et tous, attachés dans ce pays.

Pardonnez-moi si vous trouvez mes propos bien pessimistes mais je ne peux pas aujourd'hui être dans un état d'esprit différent.

J'espère que d'ici mes prochains propos, j'aurai retrouvé un peu plus d'optimisme et je ne souhaite absolument pas, au travers de ceux-ci, vous empêcher de passer un agréable été, et de partager avec tous ceux qui vous sont chers, de très agréables vacances.

L'association des artisans et commerçants d'Ampuis a organisé sa première semaine artisanale et commerciale.

Une première réussie !

Elle a débuté le samedi 21 mai par une exposition où chaque commerçant et artisan a pu présenter son activité et son savoir-faire. Tout au long de la semaine, ils ont remis des tickets de tombola à leurs clients, à charge pour ces derniers d'y inscrire leurs coordonnées. Structure gonflable pour les enfants, buvette, tombola et animation musicale assurée toute la soirée par Virginia, ont clôturé ces 8 jours.

L'association, reprise en janvier 2015, par Xavier ALBERT, et forte de ses 36 adhérents, espère, par le biais de diverses manifestations comme celle-ci, fédérer les énergies artisanales et commerciales de la commune et participer à la vie locale, créant ainsi du lien social.

Favorisez le commerce de proximité !



Adhésion
Pour adhérer
à l'association,
contactez Xavier Albert
au tabac/presse
Cotisation annuelle
100 €



Vival

Depuis début juin, l'épicerie Vival, située au cœur du village, a changé de propriétaire.

En effet, elle est désormais gérée par Audrey BLANC.

Pour Audrey, c'est une expérience toute nouvelle mais elle souhaite proposer aux habitants le meilleur service qui soit.

Les heures d'ouverture sont du lundi au samedi de 8h00 à 12h30 et de 15h à 19h30, et le dimanche de 9h à 12h30.

Inauguration de la Traille



Gérard Banchet, Maire d'Ampuis, et Christian Orvoën, Directeur Régional de la Compagnie Nationale du Rhône-Vienne, ont inauguré le 3 juin 2016, en présence de nombreuses personnalités régionales, la première tranche d'aménagement du «Site du Bac à Traille» et ont signé une convention entre la commune d'Ampuis et la CNR qui est un partenaire important de cet ambitieux projet.



Venez vous promener sur le sentier piétonnier le long de la Via Rhôna, qui démarre de la rampe de mise à l'eau et va jusqu'au château.

Envie de pêcher ? Le ponton handi-pêche, qui surplombe le lit du Rhône, permet de pratiquer cette activité. Il est accessible à tous, y compris pour les personnes en fauteuil roulant.

Le long de ce parcours, strictement réservé aux piétons, plusieurs bancs en bois permettent d'admirer soit le Rhône, soit le vignoble de la Côte Rôtie. Une aire de pique-nique constituée de tables, bancs, corbeilles, support à vélo et complétée d'un point d'eau vous invite à un moment de repos. À noter que l'accessibilité aux tables de pique-nique a été également prévue pour les personnes à mobilité réduite (PMR).

14 places de stationnement, dont une réservée aux PMR, ont été réalisées.

Enfin, des panneaux thématiques nous permettent de mieux connaître l'environnement du site : le maraîchage, la vigne et le vin, le Rhône avec la navigation, ses crues, ainsi que sa faune. Ces panneaux portent également des informations en braille.

La valorisation des sites patrimoniaux de la commune représente une priorité pour la municipalité d'Ampuis.

En fonction des soutiens financiers espérés pour la réalisation de la deuxième tranche, les travaux pourraient débuter rapidement. En effet, le Bac à Traille, dont

l'activité s'est arrêtée à l'automne 1969, va retrouver, après avoir été restauré, le lit du Rhône, mais cette fois sur pilotis. Un ponton le reliera à la berge, face à la pile ravalée et éclairée. Entre la pile et le bac, une Place sera créée. Elle invitera les promeneurs à profiter d'un instant de détente et de loisirs.

Un kiosque et sa terrasse permettront de se rafraîchir, se restaurer et s'informer sur Ampuis et sa région. Des toilettes seront à la disposition de la clientèle. Guirlandes et lumignons rappelleront les anciennes guinguettes, tandis que la pile, éclairée sur toute sa hauteur, sera visible de la RD386.

Aire de jeux pour enfants et aire de pique-nique avec borne-fontaine rassembleront toutes les générations.

Enfin, différents supports nous informeront sur l'histoire du Bac à Traille d'Ampuis et de son fonctionnement.

La troisième tranche prévue sera consacrée à l'aménagement de la Via Rhôna, entre la Place de la Traille et la darse. Elle comprendra un grand parking, une aire de pique-nique avec barbecue, des sanitaires publics, des équipements sportifs et ludiques.

D'un montant global prévisionnel de 1 160 000 €, ce projet est, à ce jour, cofinancé par la CNR, la Région Auvergne Rhône-Alpes, l'Etat, le Conseil départemental du Rhône, et la commune d'Ampuis.



Travaux

Un espace de distraction dédié aux enfants, (et non pas aux besoins vitaux des chiens) et conforme aux règles de sécurité relatives à ce type d'aménagement, a été créé rue du Centre. Les travaux de revêtement de sol ont été réalisés par les agents municipaux.



Coût
de l'équipement
20 816,52 € HT.



Coût
des travaux
9 670 € HT

Aménagement d'un parking route de Rozier.



Coût
des travaux
2 868 € HT.

Réfection des murs de l'abri
et de la fontaine à Tartaras
et mise aux normes de sécurité du puits.



Coût
des travaux
7 617 € HT.

Goudronnage de la cour
des Services Techniques.

Le tractopelle du Service Technique de la commune datait de 1995 et était devenu obsolète. L'acquisition d'un nouveau tractopelle s'imposait. La municipalité a décidé d'investir dans un tractopelle d'occasion.



Coût
après reprise
38 000 €.

Travaux sur passages à niveau



PASSAGE À NIVEAU N°11 : Avenue du Château

Dans le cadre des travaux de pose de nouveaux platelages caoutchouc sur les voies ferrées, le Passage à Niveau n°11, situé Avenue du Château, sera interdit à la circulation routière et piétonne, comme suit :

Fermeture en journée

- Du lundi 18 au vendredi 22 juillet 2016 de 8h30 à 16h30
- Du lundi 25 au vendredi 29 juillet 2016 de 8h30 à 16h30
- Du lundi 1^{er} au vendredi 5 août 2016 de 8h30 à 16h30

Fermeture de nuit

- Du lundi 8 au samedi 13 août 2016 de 21h00 à 6h00
- Du lundi 15 au samedi 20 août de 21h00 à 6h00

PASSAGE À NIVEAU N°12 : Rue des Maraîchers



Le Passage à Niveau n°12, situé Rue des Maraîchers, sera également interdit à la circulation routière et piétonne, comme suit :

Fermeture en journée

- Du lundi 18 au vendredi 22 juillet 2016 de 8h30 à 16h30

Fermeture de nuit

- Du lundi 15 au samedi 20 août de 21h00 à 6h00

Fermeture en continu 24h/24

- Du lundi 25 juillet à 8h30 au samedi 13 août 2016 à 6h00

Deux déviations seront mises en place, à savoir :

- pour les véhicules dont la hauteur est inférieure à 1,70m, par la Rue du Port, qui sera réglée par alternat automatique,
- pour les véhicules dont la hauteur est supérieure à 1,70m, par le pont barrage.



Manifestations à venir

Juillet

- 9** Bal des Conscrits
Salle des fêtes
- 13** Repas et feu d'artifice
organisé par la Société
de joutes et de sauvetage
Port

Septembre

- 2, 3, 4,
5 et 6** Vogue des Conscrits 98
Place des Anciens Combattants

Taux de la fiscalité locale

Les taux de la fiscalité 2016 sont maintenus à l'identique de ceux de 2015, afin de ne pas aggraver la pression fiscale sur les ménages de la Commune. **Ces taux sont identiques depuis 2011.**

TAXES	TAUX 2015	TAUX 2016
Taxe d'habitation TH	14,87 %	14,87 %
Taxe foncière (bâti) TFB	10,38 %	10,38 %
Taxe foncière (non bâtie) TFNB	32,65 %	32,65 %
Cotisation foncière des entreprises CFE	16,32 %	16,32 %

bacs verts

Attention pas de collecte de bacs verts
le jeudi 14 juillet (pas de report)



École maternelle

Dans le cadre du projet d'école, les élèves de l'école maternelle ont participé à des ateliers cirque avec la compagnie Patoche. Lors de la représentation de leur spectacle, ils ont présenté des numéros de jonglerie (anneaux, assiettes chinoises, bâton du diable...), d'équilibre sur objet (boule, bobine, pédalgo...) et d'acrobatie.

Ils ont également réalisé une fresque et une maquette représentant le chapiteau avec ses artistes et sa ménagerie.



Transp scolai

La suppression des tran
des enfants de materne
est confirmée pour la rentrée

La Commune est
des difficultés que vont ren
Cependant, dans le context
de dotations financières de
la Commune ne peut se subs
(ex. Conseil Général) pour l'org

Il est rappelé que la g
peut accueillir les enfants le



École élémentaire

Prochaine
rentrée
scolaire :
Jeudi
1^{er} septembre



Sports Ires

Transports scolaires
de maternelle et de primaire
à partir du 1^{er} septembre 2016.

Consciente
de rencontrer les familles.
Face à l'actuel des baisses
de l'Etat aux communes,
nous avons constitué au Département
une commission d'organisation de ce service.

La garderie familiale
est ouverte le matin, dès 7 heures.



L'opéra à l'école

Je chante, nous chantons, ils chantent... l'opéra !

Les 165 élèves des 7 classes de l'école élémentaire ont participé cette année à un beau projet avec leurs enseignantes et Marie-Angèle, intervenante en éducation musicale.

Il y a eu des sorties à l'Opéra de Lyon (Carmen, Brundibar, Bastien Bastienne), et une représentation de Cosi Fan Tutte à Vienne.

Les classes ont monté des opéras : **"Myla et l'arbre bateau"**, d'Isabelle Alboulker, pour les CP et CE1, et **"Nous n'irons pas à l'opéra"**, de Julien Joubert, pour les CE2, CM1 et CM2.

Les représentations des CP et CE1 ont eu lieu le 3 juin, celles des plus grands se sont déroulées le 17 juin.

Nous remercions toutes les personnes qui nous ont permis de mener à bien ce projet : la Municipalité et ses agents pour la mise à disposition des salles et l'installation matérielle ; Mme Rusdikian, parent d'élèves et pianiste, qui a accompagné les classes lors

des répétitions et représentations ; l'École de musique qui nous a prêté le piano électrique et la sonorisation, et tout particulièrement M. Bretin, qui a installé et géré la sonorisation.

Nous avons eu également le plaisir d'accueillir le compositeur Julien Joubert à l'école pour une demi-journée en janvier.

Ce projet a permis à tous nos élèves de découvrir un genre musical peu abordé à l'école et parfois méconnu des familles. Nous espérons qu'ils en garderont un bon souvenir et quelques connaissances...

Les enseignantes



Nouvelles Activités Périscolaires (NAP)

Depuis la rentrée de septembre 2015, les Nouvelles Activités Périscolaires sont proposées aux enfants des écoles primaires et maternelles les mardis et jeudis de 15h à 16h30, à titre gratuit. L'année scolaire est découpée en trois périodes de 12 semaines. Les familles et les enfants sont très majoritairement satisfaits. Cette organisation sera maintenue pour la prochaine rentrée.

Cette année, ce service a représenté un coût net de **40.737 €** pour le budget communal (rémunérations prestataires extérieurs et agents communaux moins le fonds d'amorçage versé par l'Etat). Compte tenu des baisses successives des dotations de l'Etat et dans un souci de maintien de la qualité et de la diversité des activités proposées aux enfants, le Conseil Municipal a décidé à l'unanimité d'appliquer la tarification suivante pour l'année 2016-2017 :

Pour les enfants de Petite et Moyenne Section		
par période et par enfant	pour un jour (mardi ou jeudi)	5 €
	pour deux jours (mardi et jeudi)	10 €
soit une somme maximale de 30 € par enfant et par an.		
Pour les enfants de Grande Section jusqu'au CM2		
par période et par enfant	pour un jour (mardi ou jeudi)	15 €
	pour deux jours (mardi et jeudi)	30 €
soit une somme maximale de 90 € par enfant et par an.		
L'inscription sera gratuite à partir du 3 ^{ème} enfant et plus d'une même famille.		



Afin de varier les plaisirs pour pouvoir répondre aux centres d'intérêts de tous les enfants, il est nécessaire de trouver un grand nombre d'activités variées. D'autres thèmes seront donc abordés pour la prochaine rentrée, tels que l'initiation à la gymnastique, le cirque, la création d'un journal, les jeux de société, la danse, les techniques artistiques.

Le livret d'accueil et le règlement seront disponibles sur le site internet de la Commune www.ampuis.fr, volet "enfance et jeunesse", rubrique "Nouvelles Activités Périscolaires".

Pour toutes informations complémentaires, le Service Périscolaire reste à votre disposition au **04 74 56 04 10**.





Point Information Animation

A partir du 6 juillet 2016, le P.I.A de la Commune va cesser d'exister pour laisser place à l'accueil de loisirs multi-sites de la Communauté de Communes de la Région de Condrieu.

En effet, la C.C.R.C. a mis en place un projet de développement en faveur des jeunes de 12 à 17 ans au niveau intercommunal, présentant de nombreux avantages tant sur la qualité du service que sur son coût. Cette structure sera ouverte à tous les jeunes de notre territoire.

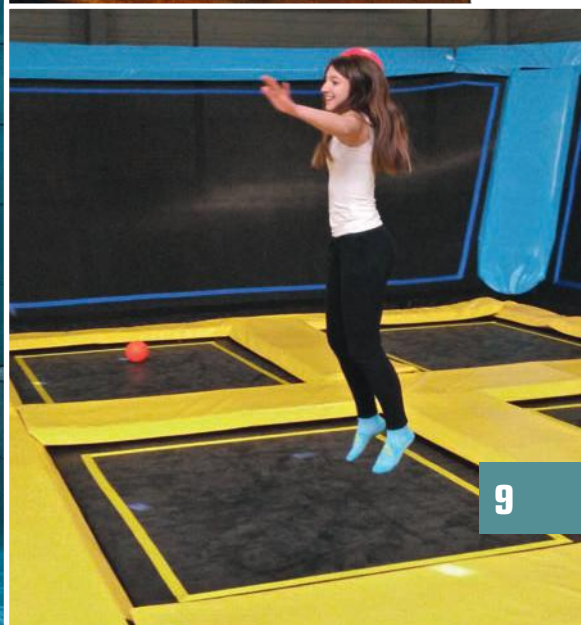
Le local actuel du P.I.A. sera l'un des trois pôles d'animations avec Echalas et Condrieu et accueillera, toujours en temps libre, les jeunes, les mercredis après-midi sur une tranche horaire d'environ 2 heures et les vendredis soirs, sauf si une rencontre intercommunale est prévue le samedi qui suit. Nos jeunes ampuisés pourront se déplacer d'un pôle à un autre.

L'équipe d'animation sera composée d'un coordinateur jeunesse et de trois animateurs dont Laurie PARET, animatrice du P.I.A. Pendant les vacances scolaires, les jeunes pourront s'inscrire au programme d'activités proposé et élaboré avec eux. Son fonctionnement reste sensiblement identique à celui du P.I.A. avec les mêmes objectifs pédagogiques. Un nouveau système de tarification sera mis en place avec une cotisation d'adhésion annuelle et le coût des activités et sorties sera calculé en fonction du quotient familial des familles.

Vous pouvez trouver toutes informations utiles sur le site de la C.C.R.C. :

www.cc-regiondecondrieu.fr, volet "*jeunesse emploi*", rubrique "*espace jeunesse*".

Alors, n'hésitez pas à vous inscrire pour rencontrer d'autres jeunes et participer à des sorties intercommunales.



Repas de printemps

Le repas de printemps, organisé et offert par la municipalité et le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), a réuni, samedi 30 avril 2016, 176 convives à la salle polyvalente ; ajoutez un spectacle musical plein d'entrain animé par la troupe Miss Flo Cabaret, et un menu concocté par 4S Réception... un bon cocktail pour une très belle journée, malgré le temps maussade.

Cet événement est un moment fort de la vie de la commune qui doit perdurer. On compte donc sur vous l'année prochaine !



176
convives



426
randonneurs



Randonnée des terroirs

A la découverte du paysage Ampuisait...

Les membres des associations, les bénévoles, les élus de la commune et des communes voisines ont répondu présents à l'appel de Maryline BILLON, Adjointe au Maire, et de Marie-Noëlle CALLAIT, Chargée de Développement Tourisme et Communication de la Communauté de Communes de la Région de Condrieu, pour l'organisation de la randonnée du terroir. Même la météo était au rendez-vous pour faire de cette journée une réussite.

Pour permettre aux randonneurs qui ont participé à la randonnée du terroir de découvrir le paysage ampuisait, Bernadette BERTHIER, Présidente du Club balade, Karinne DAVID, Adjointe au Maire, Olivier PASCUAL, Conseiller Municipal, et Maryline BILLON, avaient préalablement fait une reconnaissance des sentiers.

Dimanche 5 juin, et dès 7h30, toute l'équipe de bénévoles était fin prête et les inscriptions ont pu commencer. Les participants, avant de se répartir sur les 3 circuits proposés : 22 km, 15 km et 7,4 km, ont pu bénéficier d'une séance d'échauffement avec le club de Gymnastique Volontaire "Les Olympes". Des points de ravitaillement, histoire de faire une pause gourmande, étaient proposés pour les circuits de 22 et 15 km.

Des producteurs et commerçants étaient présents. Ainsi, certains randonneurs ont découvert les fromages du GAEC François, ou les savons à base de lait d'ânesse que produit Laetitia CREVIER (Volume France) ou encore le véhicule électrique de Jean-Claude GABERT (Central Garage).

À l'issue de cette randonnée, et après un mot de bienvenue de Gérard BANCHET, un apéritif et un repas, offerts respectivement par la Municipalité et la Communauté de Communes de la Région de Condrieu, ont été servis aux 426 randonneurs.



Banquet des classes en 6

Tradition respectée !

Samedi 28 mai, un peu plus de 150 irréductibles Ampuisais ont perpétué la tradition du banquet des classes.

Une belle journée ensoleillée, qui a commencé par le traditionnel hommage aux victimes des deux guerres mondiales, suivi de l'inévitable série de clichés immortalisant la journée et enfin : apéro, déjeuner et dîner !

Toutes les tranches d'âges, de 0 à 80 ans, étaient représentées.

Une occasion de se retrouver, de faire connaissance ou de revoir ceux qui ont quitté le village et qui reviennent spécialement pour cet événement.

Les classes en 7, préparez-vous : l'année prochaine, c'est à votre tour !



